

L'an deux mil vingt, le vingt-deux juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des Fêtes - Rue de la Poste, sous la présidence du Maire, Dominique DABADIE.

**Etaient présents :**

M. BOUCHER Tony, Mme BROUARD Stéphanie, M. CELIA Christophe, M. CHAUVET Pascal, M. DABADIE Dominique, Mme DELVAL Sandrine, M. DERISSON Francis, M. DUDOUE Emmanuel, Mme EVAIN Céline, M. GAUDINEAU Thierry, Mme GENET Virginie, Mme GOJOSSO Christine, Mme LORIOUX Denise, Mme NORGUET Sabrina, Mme PENTECOTE Sandrine, M. RENAUD Yannick, Mme RIDEAU Carole, Mme ROY Sarah, M. SURAULT Jean-Dominique, Mme THERAUD Laurence, M. TOUZOT Gérard

**Procuration :**

M. BRION Benoit donne pouvoir à M. SURAULT Jean-Dominique

**Etaient absents :**

M. BRION Benoit, M. RABIER Jérôme

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme GENET Virginie

**DELIBERATION 2020\_06\_22\_01**

**BUDGET PRINCIPAL\_EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**

---

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le comptable du trésor à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote le compte de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retranscrits et les résultats de l'exercice.

**DELIBERATION 2020\_06\_22\_02**

**BUDGET PRINCIPAL\_VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019,

Monsieur le Maire Dominique DABADIE quitte la séance lors du vote du compte administratif 2019.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Laurence THERAUD, vote, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	857 398,00
	Réalisé :	743 611,40
	Reste à réaliser :	8 063,32
Recettes	Prévu :	857 398,00
	Réalisé :	377 767,17
	Reste à réaliser :	29 233,50

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 754 131,00
	Réalisé :	1 151 567,76
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 754 131,00
	Réalisé :	1 865 571,05
	Reste à réaliser :	0,00

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 365 844,23
Fonctionnement :	714 003,29
Résultat global :	348 159,06

### **DELIBERATION 2020\_06\_22\_03**

#### **BUDGET PRINCIPAL\_AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019**

---

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire et, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 :

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	282 144,01
- un excédent reporté de :	431 859,28
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	714 003,29
- un déficit d'investissement de :	365 844,23
- un excédent des restes à réaliser de :	21 170,18
Soit un besoin de financement de :	344 674,05

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (22/22) :

- **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	714 003,29
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	344 674,05
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	369 329,24

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	365 844,23
---	------------

### **DELIBERATION 2020\_06\_22\_04**

#### **BUDGET PRINCIPAL\_VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2020**

---

Vu le CGCT,

Vu le projet du budget pour l'année 2020,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (22/22),

- **décide** de voter les taux d'imposition pour l'année 2020 comme suit :
  - Taxe d'habitation : 12.41 %
  - Taxe foncière (bâti) : 16.54%
  - Taxe foncière (non bâti) : 40.16 %
- **charge** Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

### **DELIBERATION 2020\_06\_22\_05**

#### **BUDGET PRINCIPAL\_VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

---

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Dominique DABADIE, Maire, a décidé à l'unanimité des membres présents de :

- **voter** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 comme suit :

#### **Investissement**

Dépenses :	1 173 886,73
Recettes :	1 152 716,55

### Fonctionnement

Dépenses : 1 789 329,31

Recettes : 1 789 329,31

Pour rappel, total budget :

#### Investissement

Dépenses : 1 181 950,05 (dont 8 063,32 de RAR)

Recettes : 1 181 950,05 (dont 29 233,50 de RAR)

#### Fonctionnement

Dépenses : 1 789 329,31 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 789 329,31 (dont 0,00 de RAR)

### **DELIBERATION 2020\_06\_22\_06**

#### **BUDGET ANNEXE COMMERCES\_EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**

---

Le Maire expose aux membres du Conseil que le compte de gestion est établi par le comptable du trésor à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote le compte de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retranscrits et les résultats de l'exercice.

### **DELIBERATION 2020\_06\_22\_07**

#### **BUDGET ANNEXE COMMERCES\_VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019,

Monsieur le Maire Dominique DABADIE quitte la séance lors du vote du compte administratif 2019.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Laurence THERAUD, vote, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement

Dépenses	Prévu :	139 800,00
	Réalisé :	21 167,06
	Reste à réaliser :	48 754,86
Recettes	Prévu :	139 800,00
	Réalisé :	4 600,00
	Reste à réaliser :	0,00

#### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	183 909,93
	Réalisé :	128,52
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	183 909,93
	Réalisé :	177 744,45
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 16 567,06
Fonctionnement :	177 615,93
Résultat global :	161 048,87

## **DELIBERATION 2020\_06\_22\_08**

### **BUDGET ANNEXE COMMERCES\_AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019**

---

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire et, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 :

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	21 456,00
- un excédent reporté de :	156 159,93
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	177 615,93
- un déficit d'investissement de :	16 567,06
- un déficit des restes à réaliser de :	48 754,86
Soit un besoin de financement de :	65 321,92

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (22/22), décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	<b>177 615,93</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>65 321,92</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>112 294,01</b>
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	<b>16 567,06</b>

## **DELIBERATION 2020\_06\_22\_09**

### **BUDGET ANNEXE COMMERCES\_VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

---

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du budget primitif 2020.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Dominique DABADIE, Maire, a décidé à l'unanimité des membres présents :

- **voter** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 comme suit :

#### **Investissement**

Dépenses :	<b>43 067,06</b>
Recettes :	<b>91 821,92</b>

#### **Fonctionnement**

Dépenses :	<b>132 644,01</b>
Recettes :	<b>132 644,01</b>

Pour rappel, total budget :

#### **Investissement**

Dépenses :	91 821,92 (dont 48 754,86 de RAR)
Recettes :	91 821,92 (dont 0,00 de RAR)

#### **Fonctionnement**

Dépenses :	132 644,01 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	132 644,01 (dont 0,00 de RAR)

## **DELIBERATION 2020\_06\_22\_10**

### **BUDGET ANNEXE DONATION BEAUREGARD\_EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**

---

Le Maire expose aux membres du Conseil que le compte de gestion est établi par le comptable du trésor à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote le compte de gestion 2019, après en avoir examiné les opérations qui y sont retranscrits et les résultats de l'exercice.

**DELIBERATION 2020\_06\_22\_11**

**BUDGET ANNEXE DONATION BEAUREGARD\_VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019,

Monsieur le Maire Dominique DABADIE quitte la séance lors du vote du compte administratif 2019.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Laurence THERAUD, vote, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	12 246,00
	Réalisé :	9 378,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	12 246,00
	Réalisé :	11 616,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	21 930,35
	Réalisé :	5 703,47
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	21 930,35
	Réalisé :	22 078,82
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	2 238,00
Fonctionnement :	16 375,35
Résultat global :	18 613,35

**DELIBERATION 2020\_06\_22\_12**

**BUDGET ANNEXE DONATION BEAUREGARD\_AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019**

---

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire et, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 :

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	<b>2 157,00</b>
- un excédent reporté de :	<b>14 218,35</b>
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>16 375,35</b>
- un excédent d'investissement de :	<b>2 238,00</b>
- un déficit des restes à réaliser de :	<b>0,00</b>
Soit un excédent de financement de :	<b>2 238,00</b>

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (22/22), décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	<b>16 375,35</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>0,00</b>

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **16 375,35**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT **2 238,00**

**DELIBERATION 2020\_06\_22\_13**

**BUDGET ANNEXE DONATION BEAUREGARD\_VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Dominique DABADIE, Maire, a décidé à l'unanimité des membres présents (22/22) de :

- **voter** les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2020 comme suit :

**Investissement**

Dépenses : **7 238,00**

Recettes : **7 238,00**

**Fonctionnement**

Dépenses : **29 613,50**

Recettes : **29 613,50**

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 7 238,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 7 238,00 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 29 613,50 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 29 613,50 (dont 0,00 de RAR)

**QUESTIONS DIVERSES**

- Arrêté 2020\_086 : Interdiction temporaire d'accès aux E.R.P (Salle des fêtes, salle des Moulins et salle de l'Union)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h20

Prochaine réunion prévue le 6 juillet 2020

Le Maire, Dominique DABADIE

La secrétaire, Virginie GENET